Questions orales

leurs compétences, et vous verrez que les femmes seront en bien meilleure posture qu'elles ne l'ont jamais été.

Mme Black: Monsieur le Président, je frémis à l'idée que la ministre est convaincue que, en augmentant une taxe, elle ne diminue pas le pouvoir d'achat des femmes.

Les familles à faible revenu consacrent plus de 90 p. 100 de leur revenu à l'achat de produits de base, comparativement à 56 p. 100 des familles qui touchent un revenu supérieur à 50 000 dollars. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, les crédits d'impôts ne suffiront pas à amortir le coût de la TPS que devront assumer les familles à faible revenu ou les femmes économiquement faibles.

Pourquoi la ministre oblige-t-elle les Canadiens et les femmes à faible revenu à porter le fardeau de la TPS?

Mme McDougall: Monsieur le Président, permettezmoi tout d'abord de signaler que l'augmentation du déficit, la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de l'économie ne servent en rien les intérêts des femmes. Cela est contraire à leurs intérêts.

Plus de la moitié des nouveaux emplois créés depuis 1984 ont été confiés à des femmes. Jamais auparavant elles n'avaient possédé d'aussi bonnes compétences et occupé des postes aussi intéressants. Le crédit de taxe sur les ventes profitera plus aux femmes qu'à n'importe quel autre groupe. Grâce au crédit accordé au parent vivant seul, une mère pourra recevoir un crédit de 275 dollars et un autre crédit de 275 dollars pour son aîné. Vous voyez, nous avons tenu compte de tous ces facteurs. Si la députée persiste à faire de telles allégations, elle alarmera inutilement les contribuables.

LA HONGRIE ET LA POLOGNE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné que la Hongrie et la Pologne ont pris de grands risques pour démocratiser leur gouvernement et que ces deux pays auront besoin d'une aide immédiate et à long terme pour réaliser leurs réformes économiques et politiques, le secrétaire d'État va-t-il annoncer aujourd'hui à la Chambre quelle aide le Canada offre à ces deux pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et politiques?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Je sais que tous les députés veulent

encourager au maximum les forces de réforme et de changement en Pologne et en Hongrie.

Je ne suis pas en mesure de révéler maintenant à la Chambre le détail de l'ensemble des mesures parce qu'elles vont être étudiées par le Cabinet au cours de réunions qui auront lieu cette semaine, mais il me tarde de pouvoir les annoncer dans le courant de la semaine prochaine.

J'ai eu l'occasion la semaine dernière aux États-Unis de rencontrer directement les ministres des affaires étrangères de la Pologne et de la Hongrie pour discuter avec eux de l'étendue de leurs besoins et de la manière dont les Canadiens, y compris les simples particuliers, des gens n'appartenant pas au governement, peuvent les aider dans leur réforme. Comme le sait le député, Lech Walesa a été invité par le Congrès du travail du Canada à venir en novembre au Canada. Le premier ministre et d'autres membres du gouvernement le rencontreront ainsi que d'autres représentants de Solidarité.

• (1500)

LA MIGRATION D'ALLEMANDS DE L'EST

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Ces jours derniers, nous avons tous été captivés par l'exode massif vers l'Ouest de quelque 25 000 Allemands de l'Est.

Étant donné que cette migration est le mouvement le plus vaste qui se soit produit en Europe de l'Est depuis 30 ans et que le Canada a réagi aux événements historiques qui sont survenus en Europe de l'Est en acceptant 9 000 Polonais en 1982, 12 000 Tchécoslovaques en 1968 et 37 000 Hongrois en 1956, quelle mesure la ministre et son gouvernement prennent-ils actuellement en réponse aux organisations canadiennes qui leur demandent de mettre sur pied un programme qui permettrait à certains Allemands de l'Est d'entrer au Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je remercie le député d'avoir posé cette question. J'ai rencontré des représentants de la communauté est-allemande au Canada et j'ai mentionné que le gouvernement était prêt à travailler de concert avec eux en signant un accord-cadre ce qui serait une initiative prioritaire pour permettre des parrainages privés au Canada; cela, bien sûr, entraîne également certains frais pour le gouvernement. Nous allons faire l'impossible pour travailler non seulement avec la communauté est-allemande au Canada, mais à l'égard du genre de dispositions que nous pouvons prendre. Nous reconnaissons que cette situation est délicate.